

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en séance publique en Mairie le :

MERCREDI 21 OCTOBRE 2020 à 18 H

Ordre du jour :

0. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 28/07/20.
1. Rapport 2019 sur le prix et la qualité du service d'assainissement.
2. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal
3. Constitution d'une commission « révision du Plan Local d'Urbanisme » et élection de ses membres.
4. Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez : désignation des représentants de la commune aux commissions intercommunales.
5. Désignation d'un membre du conseil municipal au sein de la Société Publique Locale « golfe de Saint-Tropez tourisme ».
6. Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez : Désignation des représentants de la commune de Ramatuelle.
7. Prise en charge des dégâts du parking communal de Tahiti par l'établissement Tropezina.
8. Déplacement de l'assiette d'une portion du chemin rural n°4 de Bestagne.
9. Accord cadre mono attributaire à marchés subséquents pour prestations d'études d'urbanisme.
10. Opposition au transfert de la compétence « *plan local d'urbanisme* » à la communauté de communes du Golfe de St-Tropez.
11. Gestion de la plage de Pampelonne. Lot n°5. Approbation d'une convention d'engagement d'une médiation avec la société « RAMA ».
12. Adhésion des communes du Rayol-Canadel et de Bormes les Mimosas au Syndicat Mixte du Massif des Maures.
13. Modification du tableau des effectifs : création des postes au titre des besoins permanents.
14. Attribution d'une prime exceptionnelle liée à la crise sanitaire du Coronavirus (COVID-19).
15. Budget Primitif de la commune : Décision modificative n°1
16. Budget Annexe Assainissement : Décision modificative n°1
17. Subventions aux associations Année 2020.
18. Travaux de voirie et réseaux divers du chemin communal n°16 Val de Rian – Demande de subvention au Département.

19. Appel à la solidarité de l'Association des Maires des Alpes Maritimes pour les communes sinistrées de la vallée des Alpes Maritimes.
20. Gestion de la plage de Pampelonne. Lot n°27. Réduction redevance en raison de la pandémie. Recours gracieux de la société « *Les Bronzés* ».
21. Gestion de la plage de Pampelonne. Lot n°5. Réduction de redevance en raison de la pandémie. Recours gracieux de la société « *Rama* ».
22. Gestion de la plage de Pampelonne. Lot n°22. Réduction de redevance en raison de la pandémie. Recours gracieux de la société « *Les Dunes* ».
23. Tableau relatif aux contrats et marchés pris dans le cadre de la délégation générale du Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

Le Maire,

Affiché le

Roland BRUNO.